FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

QUESTION SUR DÉPISTAGE URINAIRE THC

Par Julio46 Posté le 20/08/2021 à 15h39

Bonjours à tous,
Je laisse un message aujourd'hui car une question me taraude.
Je suis en cours de suspension de permis pour 4 moi, cause stupéfiant (thc), j'ai arrêter le thc pour avoir des test urinaire négatif et donc récupérer mon permis, cela fais maintenant 1 moi et je suis toujours positif.
J'ai enfaite remplacer ma consomation de thc par du cbd car j'aime vraiment fummer 1 ou 2 joint le soir avant daller me coucher.
Ma question est:
Est ce que le fais de consommer du cbd maintient mon taux de thc dans l'urine ou est ce que techniquement le thc devrais quand même disparaître ?
Le taux de thc de mon cbd étant inférieur à 0.2 je me demande si cela ne suffit pas malheureusement à retenir du thc dans mon corps et du coup rendre mes test positifs..

Je vous remercie par avance si quelqun à déjà été dans se cas de figure,et est ce que je devrais alors arrêter même le cbd le temp d'obtenir un test négatif..

Bonne journée, Julio

1 RÉPONSE

BigNounours13 - 22/08/2021 à 23h31

30 jours, c'est court On dit 30 à 60 jours)
Test ne depiste que le THC, Rares produits CBD contenants du THC en France (pas forcément ailleurs, même si taux faible)